

# Motion

## Participation du comité national section 04 aux jurys des concours CPJ

La section 04 a rejeté la proposition de participer aux jurys des concours CPJ relevant de ses thématiques par 14 voix contre, 1 voix pour et 3 abstentions. Ce refus de la section exprime son inquiétude devant ce processus de recrutement en parallèle instauré par la loi LPR. Le concours actuel, de par son ouverture thématique large et la richesse du vivier de candidats, garantit l'excellence des recrutements par le comité national au contraire des CPJ aux profils plus étroits. La section s'inquiète par ailleurs des conséquences de l'accès différencié au corps des Directeurs de Recherche dans le contexte de très forte pression du concours DR2 actuel.

Abdelmajid TAKI

Président de la section 04

**Motion adoptée le 13 juin 2022**

**18 votants : 14 contre, 1 pour, 3 abstentions**